

Plateau du St-Esprit
L-2080 Luxembourg

Notice n° 17322/21/CD

AVIS JUDICIAIRE

Il est porté à la connaissance de Monsieur **NECHIFOR Claudiu-Ionut, né le 15 janvier 1997 à Bacau (Roumanie)**, sans domicile, ni résidence connus, qu'il fait l'objet d'un arrêt rendu le 5 juillet 2022 par la cinquième chambre de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, siégeant en matière correctionnelle, portant le numéro 187/22 et déclarant l'appel au civil de la société anonyme AUTOPOLIS S.A. fondé dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 17322/21/CD, et qu'il fait l'objet d'un arrêt rendu le 18 octobre 2022 par la cinquième chambre de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, portant le numéro 293/22 V et ayant rectifié une erreur matérielle contenue dans l'arrêt numéro 187/22 V rendu le 5 juillet 2022 par la Cour d'appel.

Le présent avis fait courir le délai des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de sa publication. Le délai d'opposition contre un arrêt par défaut est de quinze jours.

Les actes en question peuvent être retirés au Parquet général, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, bâtiment CR, bureau 4.05 au 4e étage.

Pour le Procureur général d'Etat,
le premier avocat général
Marc HARPES